



Projet de réhabilitation des Ailes

Améliorer votre cadre de vie

Reposant sur l'embellissement du quartier tout en améliorant son image, le projet de réhabilitation des Ailes vise également à réduire les consommations énergétiques. Il permettra aussi d'ouvrir le quartier sur le reste de la ville.



Le 21 février dernier, les locataires des Ailes ont été invités par Frédéric AGUILERA, au Centre Social René Barjavel, pour découvrir l'avant-projet de réhabilitation de leur quartier. Le Président de la SEMIV, après avoir présenté l'équipe de maîtrise d'œuvre constituée autour de l'architecte vichyssois Antoine BRUHAT, a commenté les travaux envisagés sur les espaces extérieurs, dans les parties communes des immeubles et dans les logements.

Le renforcement de l'isolation extérieure des bâtiments, le changement des fenêtres et la création de balcons pour tous les logements constitueront la partie la plus visible des travaux. Au-delà, la SEMIV souhaite améliorer le confort des locataires à l'intérieur de leur logement, en changeant les porte-palières, en motorisant les volets roulants des portes-fenêtres, et en installant des robinets thermostatiques sur tous les radiateurs...

Bien évidemment, la SEMIV n'agira pas toute seule puisque c'est pour vous que cet ambitieux projet est pensé. Dans ce cadre, un groupe de concertation a été constitué autour des quatre représentants de locataires, que vous avez élus fin 2010, et de quatre autres locataires, qui se sont portés volontaires pour mûrir le

projet. Lors des premières réunions d'échanges, les sujets tels que l'occultation des vide-ordures, l'utilisation des locaux vélos ou encore le traitement des garde-corps des balcons ont été évoqués.

Bien entendu, une attention toute particulière sera apportée aux familles des cages d'escaliers H6 et H7. En effet, cette partie du bâtiment H pourrait être démolie pour ouvrir tout le quartier des Ailes vers le reste de la ville, et changer l'image perçue ; le regard du passant sera désormais prolongé vers le cœur du parc des Ailes et la promenade d'Allier.

Pendant tout le second trimestre 2011, la SEMIV continue de récolter les préconisations des locataires et les expertises des bureaux d'études. Le projet en résultant pourra vous être présenté cet été.



LA LETTRE D'INFORMATIONS

AVR 2011 - N° 2

www.semiv.fr

édito



Dans cette deuxième édition de votre lettre d'informations, je vous invite à découvrir l'avant projet de réhabilitation des Ailes.

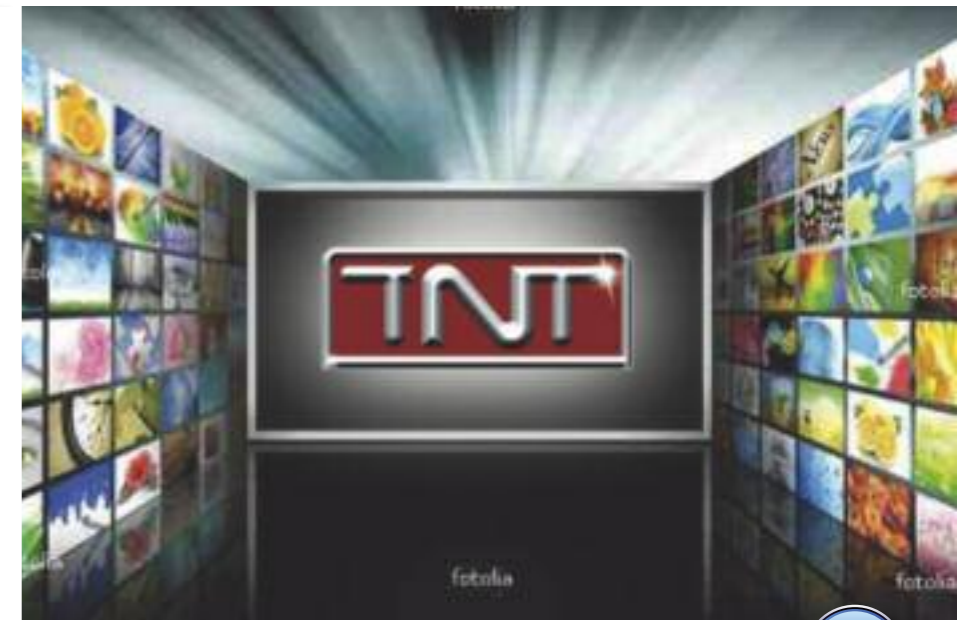
Au cœur du futur EcoQuartier, la rénovation des bâtiments des Ailes a pour ambition d'améliorer le cadre de vie des locataires, mais aussi de moderniser l'image du quartier.

Afin de répondre aux attentes, ce projet va être construit avec l'ensemble des résidents. Pour ce faire nous avons déjà réuni l'ensemble des familles et nous avons mis en place un groupe de travail. Alors, n'hésitez pas à contacter les locataires que vous avez élus, afin qu'ils rassemblent toutes vos attentes.

Dans ce numéro, vous trouverez aussi un dossier pour vous préparer à la télévision numérique. La SEMIV sera avec vous et a d'ores et déjà tout prévu, pour que, le 10 mai prochain, l'écran de votre téléviseur ne reste pas noir !

Bonne lecture !!

Frédéric AGUILERA
Président-directeur général



Télévision numérique : La SEMIV est prête pour le saut !

Dans la nuit du 9 au 10 mai, la région Auvergne basculera vers le tout numérique. Le signal analogique aura donc cessé et, au matin du 10 mai, les personnes n'ayant pas procédé aux changements nécessaires ne recevront plus la télévision. Cependant, avec la SEMIV, votre passage à la télé numérique se fera en toute tranquillité...

Pour votre confort, la SEMIV est prête depuis longtemps pour vous faciliter la migration vers la télé numérique. Désormais obligatoire, c'est en effet la diffusion analogique des chaînes reçues par l'antenne râteau (TF1, France2, France3, France5/ Arte et M6) qui laissera définitivement place à la Télévision Numérique Terrestre (TNT), qui existe déjà depuis 2005. Et le remplacement de la diffusion hertzienne analogique par une diffusion hertzienne entièrement numérique va améliorer la couverture TNT sur l'ensemble du territoire français en permettant à tous les foyers un accès plus aisé à la télévision numérique. La SEMIV vous accompagnera pendant cette migration.

dossier

Découvrez toute l'actualité, les nouveaux projets et nos dernières offres sur notre site : www.semiv.fr

Siège social
22 rue Jean-Jaurès - BP 2535 - 03205 Vichy cedex
Tél. : 04 70 30 57 40 - Fax : 04 70 96 35 62
accueil@semiv.fr

Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Bureau des Ailes
Centre commercial des Ailes - Allée des Ailes
03200 Vichy
Tél. : 04 70 98 51 80 - Fax : 04 70 96 36 87

Ouvert le lundi et vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
du mardi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h





brèves

Les Tilleuls : des chaudières plus performantes

Afin d'améliorer le confort des 49 locataires de la résidence des Tilleuls, avenue Durin à Vichy, la SEMIV va procéder au remplacement des chaudières de l'ensemble des appartements et pavillons. Cet investissement devrait leur permettre de mieux maîtriser leurs factures de chauffage. Les travaux débutent en avril pour environ 3 mois.

Vichy Esplanade, votre club de scrabble est né !



Désormais, une association est dédiée au jeu de société qui combine les jolis mots sur la fameuse grille carrée. Vichy Esplanade est le nom du club, et il est né le 1er septembre 2010 dans la salle de la SEMIV louée par la CNL. « Nous sommes un club dynamique ouvert à tous. Notre but est de participer aux différentes compétitions nationales et internationales. Nous nous entraînons sérieusement et nos séances sont soumises à la rigueur des vrais tournois », explique Nathalie Vuvant, présidente de Vichy Esplanade. Pour encourager cette belle initiative, la SEMIV a soutenu la demande du club auprès des représentants de la CNL quant à la possibilité de partager leur salle. Ce à quoi la confédération a répondu favorablement.

En quelques mois seulement, Vichy Esplanade compte déjà 30 licenciés. Les joueurs, ravis de se retrouver, viennent de Vichy, Montluçon, Yzeure, Chamalières, Issoire... En attendant, l'équipe prépare sa participation prochaine au Festival de Vichy, le grand rendez-vous international du scrabble réunissant un millier de participants, du 28 mai au 05 juin 2011.

Séances d'entraînement : mardi à 14 heures, mercredi à 20 heures, jeudi à 14 heures.
Contact : Nathalie Vuvant au 06.77.59.18.85.



Pour mieux vous informer encore...



Tournée des régions "TOUS AU NUMÉRIQUE" :
Durant quatre jours, un bus, des stands et des animateurs seront présents à Vichy, dans différents quartiers, pour vous expliquer le passage au tout numérique à l'aide de panneaux et d'un film, répondre à vos questions et vous aider à manipuler les équipements...

Brochure d'information :
Début avril, un guide expliquant les modalités du passage à la TNT sera déposé dans votre boîte aux lettres.

Réunion d'information :
Mardi 12 avril, à 17h, à la Salle des Fêtes de Vichy (place de l'Hôtel de Ville).

Jeudi 28 avril entre 10 h et 17 h :
Stand d'information sur le parking de Cora le matin, près de la salle des fêtes des Garêts l'après-midi.

Samedi 30 avril entre 10 h et 17 h :
Stand d'information devant le Grand-Marché, le matin, et sur le Parvis des Quatre-Chemins l'après-midi. Également, guides-animateurs dans le quartier Jeanne d'Arc (place de l'Église), Esplanade du lac d'Allier (bd de Lattre de Tassigny) et sur le parvis de la gare.

Mardi 3 mai entre 10 h et 17 h :
Bus d'information "Tous au numérique" place Charles de Gaulle. Guides-animateurs, place Saint-Louis, Parvis des Quatre-Chemins et Place de la Victoire.

Mardi 10 mai entre 10 h et 17 h
Stand d'information et d'animation sur le parvis de l'Hôtel de Ville.



Pour récupérer vos formulaires de demande d'aide, rendez-vous aux bureaux de la SEMIV
22 Rue Jean Jaurès, 03205 Vichy,
Tél. : 04 70 30 57 40

Et pour plus de renseignements :
www.tousaunumerique.com
Tél. : 0970 818 818



Ai-je droit à des aides financières ?

Sous conditions de ressources, l'État vous accorde une aide de 25 € pour vous équiper d'un adaptateur TNT. Pour bénéficier de ces aides, vous devez être exonéré de la redevance audiovisuelle et recevoir la télé par une antenne râteau. Des formulaires sont à votre disposition à la SEMIV, ou vous pouvez les demander au 0970 818 818, ou encore les télécharger sur www.tousaunumerique.fr.

Les personnes âgées de plus de 70 ans ou handicapées à 80 % et plus

En plus de votre droit d'aide à l'équipement sous conditions (25 € pour l'adaptateur), vous avez également droit à une assistance à domicile. Il s'agit d'une personne désignée par France Télé Numérique qui se déplacera chez vous gratuitement pour vous aider.

Pour prendre rendez-vous, appelez le 0970 818 818

Calendrier de réglage des antennes

Avec le passage au tout numérique, la SEMIV doit régler tous les filtres posés sur les antennes collectives (les filtres permettent d'améliorer la réception). L'intervention d'un professionnel aura lieu en deux temps :

- 1 - Préparation du passage à la TNT :**
6 et 7 mai aux Ailes,
26, 27 et 28 avril dans tous les autres sites.
- 2 - Finalisation des réglages sur les antennes :**
11 et 12 mai aux Ailes,
17, 18 et 19 mai sur les autres sites.

Même si la réception peut être perturbée pendant ces deux phases de réglages des filtres, vos antennes collectives continueront leur transmission.

Passage à la TNT à partir du 10 mai

Les plus de la TNT

En plus d'une meilleure qualité du son et de l'image, vous recevrez gratuitement jusqu'à 19 chaînes, dont une chaîne locale Clermont Première, au lieu des 5 actuelles.

Qui est concerné ?

Toutes les personnes qui reçoivent la télévision par une antenne râteau ou une antenne intérieure sont concernées. Pour les locataires de la SEMIV qui passent par une antenne collective, vous devez savoir que c'est la SEMIV qui se chargera du réglage des antennes de vos immeubles. Vous devez donc simplement vous assurer que votre téléviseur est compatible TNT.

Dois-je m'équiper d'une nouvelle télé ?

Non (sauf si votre poste de télévision date d'avant 1981, car il n'est pas muni d'une prise péritel dans ce cas). Vous devez simplement vous équiper d'un adaptateur (décodeur), et si vous avez acheté votre poste de télévision après mars 2008, vous n'avez pas besoin de l'adaptateur (vous avez la TNT intégrée).

J'ai plusieurs téléviseurs. Comment faire ?

A chaque poste son adaptateur.

Et mon antenne râteau (ou collective), fonctionnera-t-elle toujours ?

Evidemment. C'est tout l'intérêt de la TNT. Elle permet, en effet, de recevoir plusieurs chaînes gratuites en se servant de la même antenne râteau. Celle-ci doit simplement être réglée à nouveau, et c'est la SEMIV qui effectuera tous les réglages nécessaires pour vous.

[voir en encart, le calendrier des réglages de l'antenne de votre résidence]

Que dois-je faire avant le 10 mai ?

Avant le 10 mai, vous devez simplement vérifier que votre téléviseur est prêt pour la TNT. Si vous l'avez acquis avant 2008, vous devez acheter un adaptateur TNT.

Que va-t-il se passer le 10 mai ?

Le 10 mai, vous devrez reprogrammer votre téléviseur pour recevoir les 19 chaînes, même si vous receviez déjà la TNT avant cette date.

Les personnes non concernées par le changement

Tous ceux qui reçoivent la télévision par l'ADSL, le câble ou le satellite (aucun de leurs postes de télévision n'étant relié à une antenne râteau) ne seront pas impactés par le changement.

dossier

10